

SEANCE DU 22 AVRIL 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en exercice :
48

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril, le Bureau de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom', s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans-Châteaurenaud sous la présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
48

Date de la convocation :
15 avril 2026

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Aurélie GRAVALLON, Mme Mathilde CHALUMEAU, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, M. Bertrand RODOT, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, M. Jacques MOUGENOT, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, M. Guillaume BADET, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Stéphane BESSON, Mme Elise MYAT, M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, Mme Elodie BERNARD, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE

5.3 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

C2026-73 Société Publique Locale « Agence Economique Régionale » de Bourgogne Franche Comté: désignation d'un(e) représentant(e)

Créée au 1^{er} octobre 2017, à l'initiative du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence Economique Régionale Bourgogne-Franche-Comté contribue au développement de l'économie régionale. Elle accompagne les entreprises et les territoires.

Ses objectifs stratégiques sont :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur le territoire,
- Soutenir la politique de développement économique et sa mise en œuvre dans les territoires en fonction des besoins,
- Promouvoir l'attractivité économique de la région,

- Développer l'innovation et l'éco-innovation.

L'AER Bourgogne-Franche-Comté propose des services à destination :

- Des entreprises (de tous secteurs d'activité et de toute taille)
- Des territoires / EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale)

L'AER BFC est le relais des EPCI auprès des entreprises dans l'accompagnement de leur implantation et leur développement.

L'AER BFC dispose d'outils performants de connaissance, d'inventaire et de gestion permettant d'apporter des réponses précises aux territoires :

Vu l'adhésion de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' à la Société Publique Locale « Agence Economique Régionale » de Bourgogne Franche Comté par délibération n° CC2018-86 en date du 30 mai 2018,

Considérant que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, cela doit avoir lieu à bulletin secret sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT) ;

Le Conseil Communautaire de la CC Bresse Louhannaise Intercom' ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

DÉSIGNE Monsieur Frédéric BOUCHET en tant que représentant de la communauté de communes Bresse Louhannaise Intercom' à l'Assemblée Générale, à l'Assemblée spéciale et le cas échéant, au Conseil d'Administration s'il est désigné à cet effet par l'Assemblée Spéciale.

VALIDE le fait que le représentant de la communauté de communes puisse éventuellement candidater pour représenter tous les actionnaires (hors Conseil régional) au sein du conseil d'administration et éventuellement être élu président ou vice-président de l'assemblée spéciale.

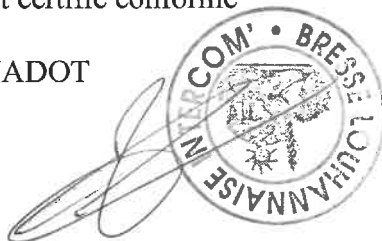
DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT



Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'

Date 29 avril 2026